

**Extrait du registre des délibérations  
Séance du comité syndical du  
SYDELON  
du 15 avril 2025**

Membres élus : 20

En activité : 20

Membres présents : 12

Membres ayant donné procuration : 4

**Nombre de suffrages exprimés : 15 (11 présents + 4 procurations)**

**Le Président, Michel PAQUET, a quitté la salle et a cédé la présidence à Mme Patricia RENAUX.**

Membres absents excusés : 4

L'an deux-mille-vingt-cinq le quinze avril à dix-neuf heures, les délégués des structures membres du comité syndical du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON), à savoir la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, la communauté d'agglomération du Val de Fensch, la communauté de communes de Cattenom et environs et la communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, dûment élus par leurs conseils respectifs se sont réunis, sous la présidence du Président, Michel PAQUET, à la communauté de communes de Cattenom et environs (2 avenue du Général de Gaulle à Cattenom), sur convocation qui leur a été adressée par Michel PAQUET, Président, le 2 avril deux-mille-vingt-cinq, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

La séance a débuté à 19h07.

**Étaient présents :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THONVILLE

: Mme RENAUX Patricia, M. MELEO Guy, Mme BUHAJEZUK  
Christelle, Mme VACCA Agnès et M. DE LAZZER Xavier

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU VAL DE FENSCH

: M. MEDVES Jean-François, M. CORAZZA Hervé, M. STEICHEN  
Christian et M. ANTOINE Marc

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE  
CATTENOM ET ENVIRONS

: M. PAQUET Michel, Mme DUTTA GUPTA Marie-Marthe et  
M. FADI Hassan

**Étaient absents (avec procuration) :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THONVILLE

: M. LOUIS Jean-Charles a donné procuration à Mme RENAUX  
Patricia  
M. ZIEGLER Damien a donné procuration à Mme VACCA Agnès.



Publié(e) le 29 AVR. 2025

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur général

Laurent GADEYNE

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU VAL DE FENSCH

: Mme REBSTOCK-PINNA Alexandra a donné procuration à  
M. STEICHEN Christian  
M. JURCZAK Serge a donné procuration à M. MEDVES Jean-  
François

**Étaient absents excusés :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PORTES DE FRANCE  
THONVILLE

: M. LUCCHINI Marc

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU VAL DE FENSCH

: Mme FRIEDMANN Laurène

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
BOUZONVILLOIS  
TROIS FRONTIÈRES

: M. TINNES Jean-Paul et M. GLODEN Roland

**Suppléant présent dont le vote ne peut pas être comptabilisé**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU VAL DE FENSCH

: M. MELLET Jean-Marie

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales la secrétaire de séance désignée est Mme BUHAJEZUK Christelle (communauté d'agglomération Portes de France Thionville).

## **Objet : Compte Administratif 2024**

Le Compte Administratif (CA) est le document de synthèse qui présente les résultats d'exécution du budget de l'exercice. Il compare à cette fin :

- d'une part, les prévisions ou autorisations se rapportant à chaque chapitre et à chaque article du budget,
- d'autre part, le total des émissions de titres de recettes ou des émissions de mandats correspondant à la subdivision intéressée du budget.

Ainsi, le Compte Administratif 2024 du SYDELON a été précédé par :

- le Rapport d'Orientation Budgétaire tenu le 19 mars 2025,

### **I. Section de fonctionnement**

Le résultat d'exécution 2024 de la section de fonctionnement est négatif de **664 673,71** euros. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 17 275 777,72 euros. Les principales recettes sont :

- **15 539 209,33** euros de « participations liées aux prestations de traitement, tri et transport des déchets ménagers et assimilés »,
- **649 547,28** euros de participations aux frais de fonctionnement (cotisations de 3,37 euros H.T. par habitant),
- **435 601,44** euros de participations aux frais d'investissement (cotisations de 2,26 euros H.T. par habitant),
- **490 068,46** euros de ventes de produits résiduels.

Les dépenses de fonctionnement totalisent 17 940 451,43 euros.

## II. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **68 195,00** euros, dont **49 972,00** euros en emprunt, **17 953,00** euros en frais d'études et **270,00** euros en frais d'insertion.

Commission consultée : commission finances.

### MOTION :

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

CONSIDERANT que les écritures du Compte Administratif sont conformes à celles du Compte de Gestion pour le même exercice arrêté comme suit :

<b><i>Section de Fonctionnement</i></b>	
Recettes	17 275 777,72 €
Dépenses	17 940 451,43 €
Résultat de l'exercice	- 664 673,71 €
Résultat de fonctionnement reporté	1 105 077,54 €
<b>Résultat excédentaire cumulé</b>	<b>440 403,83 €</b>
<b><i>Section d'investissement</i></b>	
Recettes	6 096 175,15 €
Dépenses	68 195,67 €
Résultat de l'exercice	6 027 979,48 €
Résultat d'investissement reporté	1 001 440,31 €
<b>Excédent d'investissement cumulé</b>	<b>7 029 419,79 €</b>
<b><i>Restes à réaliser :</i></b>	
Recettes d'investissement	0,00€
Dépenses d'investissement	6 720 000,00€
<b>Résultat excédentaire cumulé</b>	<b>309 419,79 €</b>

Après la présentation du compte administratif, le Président, Michel PAQUET, quitte la salle et cède la Présidence à Mme Patricia RENAUX,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ADOPTE** le Compte Administratif pour l'exercice 2024 dont les écritures sont conformes à celles du Compte de Gestion pour le même exercice.

Pour copie conforme au registre,  
au siège du SYDELON, 1 A avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ.

Yutz, le 29 AVR. 2025



Le Président

Michel PAQUET